

MAIRIE DE SAINT GERMAIN SUR RHÔNE

Compte-rendu de réunion

Conseil municipal du 07 décembre 2009

Convocations du 27 novembre 2009

Présents : Alain Lambert, Dominique Rey, Daniel Duclosson, Jocelyne Artéro, Philippe Guichard, Philippe Girod, Frédéric Merlet, Denis Vuillat, Valérie Nguyen, Nathalie Mortier, Mathilde Millet.

Secrétaire de séance : Nathalie Mortier

I - Approbation du compte-rendu de la séance du 20 octobre :

Le compte-rendu de la réunion précédente n'appelant aucune observation particulière est approuvé à l'unanimité.

II - Modification des statuts du S M D E A :

Monsieur Lambert expose le fonctionnement du SMDEA et la nécessité d'intégrer dans ses ressources propres les cotisations des communes. Une modification des statuts doit intervenir.

En effet par courrier du 28 octobre, le SMDEA nous informe de modifications à intervenir sur les statuts actuellement en vigueur et nous demande de les approuver.

Ces modifications portent essentiellement sur la mise en place d'un système de contributions permettant de participer aux frais de fonctionnement de la structure, qui étaient supportés en totalité sur le budget départemental depuis 30 ans (article 8 du projet de statuts) Proposition de financement au cas où la modification est approuvée : 40 % par le Département et 60 % par les collectivités territoriales adhérentes.

Chaque collectivité (commune et EPCI adhérente au SMDEA) doit se prononcer sur l'adoption de ces statuts pour le 11 décembre 2009, au plus tard pour une prise d'effet au 1er janvier 2010. Entendu cet exposé le conseil municipal accepte la modification des statuts du S.M.D.E.A.

III - Fermage, baux communaux :

Le bail, d'une durée de 9 années consécutives, souscrit le 21 mai 2001 entre Monsieur Daniel DUCLOSSON, gérant du G.A.E.C. les Charmassy, et la commune pour la location de terrains communaux se termine le 31 décembre 2009. une demande de renouvellement a été présentée par Monsieur DUCLOSSON.

Considérant qu'aucune nouvelle parcelle n'est exploitée et vu la réglementation en vigueur sur le statut du fermage le conseil municipal accepte de renouveler le bail dans les mêmes conditions à savoir :

Louer au GAEC les Charmassy, à Saint Germain sur Rhône les parcelles cadastrées

☞ **Section A : n° 103 - 133a et 133b - 142 - 680 - 695 - 752 - 824c et 824d 875- 991 - 992a - 1061 - 1062.** Soit une superficie de **8ha 74a 98ca**

pour une durée de neuf années consécutives à compter du **1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2018** avec une possibilité de résiliation tous les trois ans.

Prix annuel fixé selon la valeur du fermage 2009 soit **350.32 €**, réévaluée chaque année selon l'indice des fermages fixé par arrêté préfectoral pour le calcul des loyers.

Se réserve le droit de distraire éventuellement, en cours de bail, sans indemnité, certaines parcelles pour la réalisation de projets communaux.

IV - Tarifs communaux :

Considération qu'aucune amélioration supplémentaire n'a été apportée à la salle des fêtes, le conseil décide de ne pas augmenter le prix de la location.

Pour mémoire :

Location de la salle des fêtes : 120 € uniquement réservée aux habitants de la commune.

Une caution de 240 € ainsi qu'une assurance couvrant les risques en cas de déprédation sont demandées à la réservation.

Concession: 50 € le m² de terrain concédé au cimetière communal pour 30 ans. Tarif inchangé depuis 2004.

Eau potable : le conseil décide de reconduire en 2010 les tarifs appliqués en 2009. Pour mémoire : 1.30 € le M3 jusqu'à 500 M3, 1.20 € au delà de 500 M3 et 30 € le forfait de location annuelle du compteur.

V - Délibération modificative : virement de crédits

Le Maire expose que suite à la vente et à l'achat d'engins de voirie et aux opérations de cession qui s'y rapportent il y a lieu d'actualiser le budget.

Le conseil décide de procéder aux ajustements ci-après

Section de fonctionnement		
Articles	Recettes	Dépenses
605 Achat de matériels équipement et travaux		- 62 192 €
023 Virement à la section d'investissement		+ 62 192 €
Section d'investissement		
021 Virement de la section de fonctionnement	+ 62 192 €	
2151 Réseaux de voirie		- 2000 €
21534 Réseau d'électricité		+ 2000 €
2182 Matériel de transport		+ 62 192 €

Emprunt : l'emprunt contracté auprès du Crédit mutuel doit être versé le 1^{er} décembre 09. Le Maire explique que les travaux ne commenceront pas avant le mois de mars et les premiers règlements n'interviendront pas avant le mois de juin 2009. Une possibilité est offerte de placer l'argent en attente sur un compte à terme pour une durée de 6 mois. Le conseil donne son accord et autorise le Maire à prendre les dispositions nécessaires et à signer les documents afférents à cette opération.

Questions et informations diverses :

Le Maire informe le conseil que les **élections régionales** auront lieu les **14 et 21 mars 2010**

Etablissement Public Foncier : EPF effectue le portage foncier des terrains nécessaires à la construction de l'immeuble collectif et des maisons jumelées. La transaction foncière entre la SA Mont blanc et l'EPF porte sur 2960 m² au prix de 46 € le m² soit la somme de 136 160 €. Le terme du portage est fixé au 30 juillet 2011. Le solde du portage, soit la somme de 111 165.25 € sera à régler par la commune à cette échéance.

Sinistre du 9 novembre 2009 : un camion de la société RANNARD sise à Chêne en Semine a accroché les fils aériens du réseau téléphonique entraînant la chute de plusieurs poteaux, endommageant des candélabres et du mobilier urbain. Une déclaration de sinistre a été faite auprès de notre assureur, un expert va être dépêché sur place le 04 janvier 2010.

Vœux 2010 : la cérémonie des vœux est programmée lundi 28 décembre 2009 à 19 heures à la salle des fêtes. Toute la population est invitée à y participer.

Renouée du Japon : un recensement de cette plante envahissante est actuellement en cours d'élaboration par le SMECRU (Syndicat mixte d'études Contrat de rivière des Usses à Frangy) Cette plante n'a pas été reconnue et ne prolifère pas sur le territoire Saint Germain sur Rhône.

Information est donnée d'une **exposition et d'un spectacle à l'école de Franciens** le 11 décembre 09 à
19 h30 : Thème **La peur du loup**.

Travaux bâtiment Mairie-école : Le Panneau de chantier informant que les travaux de réhabilitation de la mairie vont bientôt commencés a été posé le 29 octobre 2009 en face de la Mairie.

Les jardins de haute-Savoie : Information par Mathilde Millet concernant les Jardins de Haute-Savoie, les travaux commencés cette année vont se poursuivre en 2010. Prochaine réunion le 11 décembre, Mme Millet va y participer. Une chartre doit être établie avec un cahier des charges . Plusieurs réunions sont prévues pour investir davantage les communes dans ce projet. Une aide appréciable va être apportée par Dédé le jardinier, figure locale de l'Albanais.

Le Maire,
Alain LAMBERT